



Buxières
Buxerulles
Woinville

COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES – BUXERULLES – WOINVILLE

www.buxieres-sous-les-cotes.fr

BULLETIN N° 71 du 24 mars 2016

Les conseillers municipaux ont rendu hommage aux victimes des attentats de Bruxelles. Ils forment le souhait que l'on s'attelle à la lutte contre le terrorisme avec mesure et dans l'union.

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2016 :

Absents excusés : Amandine FLOQUET (pouvoir à Sophie BIANCHIN) et Vincent PHILIPPE (pouvoir à Elisée FRANÇOIS).

- Le **COMPTE ADMINISTRATIF** de l'exercice **2015** a été approuvé à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 174 719.72 €

Pour mémoire prévisions : 484 927 €

Recettes réalisées : 216 143.56 €

Pour mémoire prévisions : 484 927 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées : 97 045.92 €

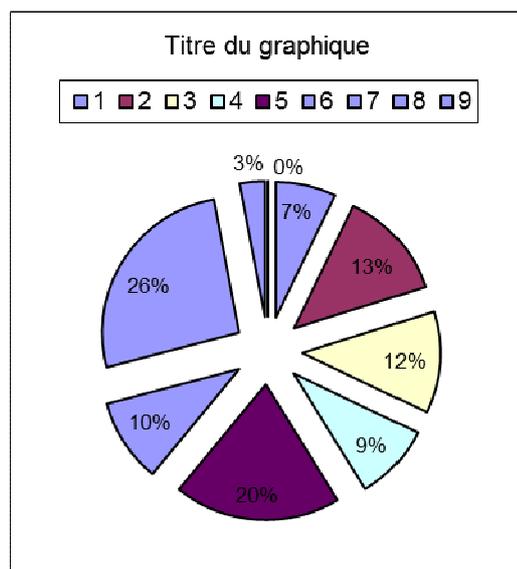
Pour mémoire prévisions : 293 553 €

Recettes réalisées : 47 537.97 €

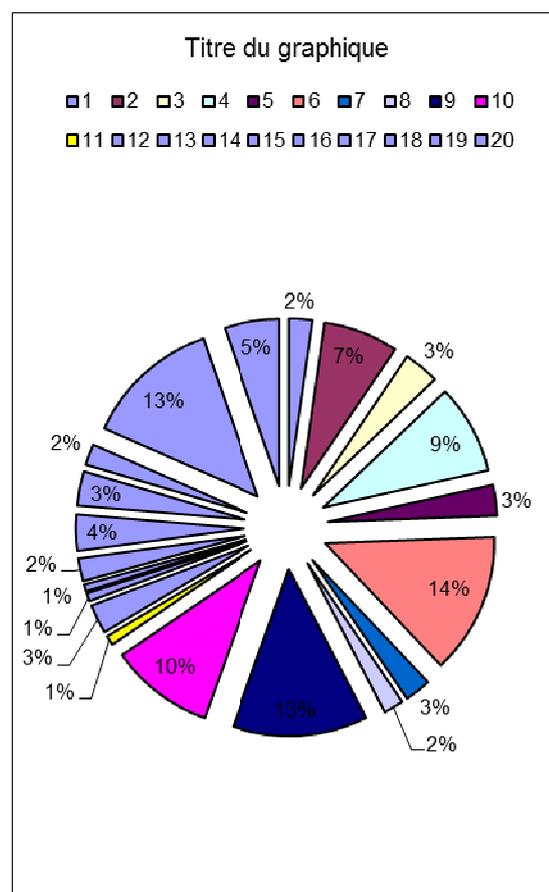
Pour mémoire prévisions : 293 553 €

L'**excédent de clôture** de l'exercice 2015 s'élève à **277 804.83 €** (repris en recette d'exploitation au budget primitif 2016).

Recettes de fonctionnement		en €	
1	Locations de terrains	7 %	15 392
2	Revenus des immeubles	13 %	27 988
3	Produits de la forêt	12 %	26 182
4	Location de chasse	9 %	19 596
5	DGF	20 %	42 491
6	Dotations diverses	10 %	21 519
7	Impôts locaux	26 %	56 572
8	Droits de mutation	3 %	6 403
9	Recettes exceptionnelles		-
			216 143

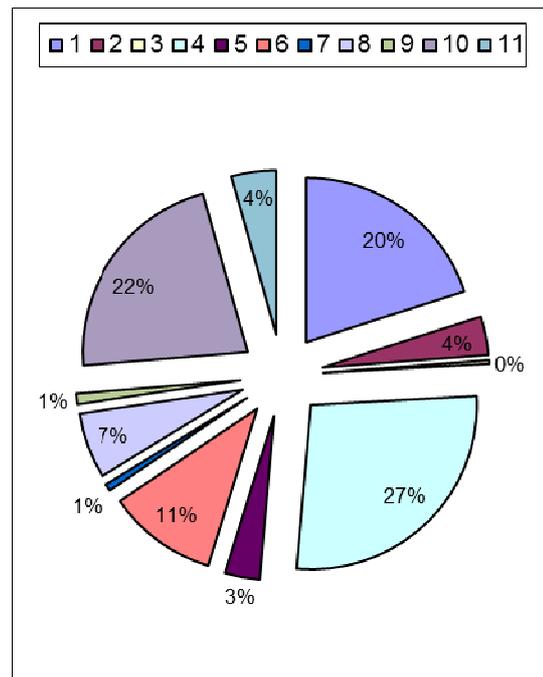


Dépenses de fonctionnement		En €	
1	Fournitures diverses	2 %	3 878
2	Eau, électricité, téléphone, timbres et combustible	7 %	12 510
3	Entretien bâtiments communaux	3 %	5 971
4	Entretien terrains	8.5 %	15 096
5	Entretien voirie, réseaux et chemins	3 %	5 184
6	Frais entretien en forêt	14 %	23 789
7	Frais gardiennage forêt	3 %	4 401
8	Services extérieurs	2 %	3 351
9	Salaires agents communaux (et charges)	13 %	22 693
10	Indemnités fonction des élus (et charges)	10 %	17 452
11	Maintenances diverses	1 %	1 629
12	Assurances	3 %	4 898
13	Particip. communale ordures ménag	1 %	1 390
14	Contributions diverses : Fourrière, activités jeunes, abonnements divers	1 %	1 179
15	Cotisations annuelles auprès d'organismes divers	2 %	3 831
16	Impôts et taxes payés par la commune	3.5 %	6 131
17	Fêtes et cérémonies	3 %	5 781
18	Subventions aux associations	2 %	3 545
19	Charges financières (intérêts des emprunts, amortissements, FNGIR*)	13 %	22 751
20	Contingent incendie (redevance annuelle)	5 %	9 260
			174 720

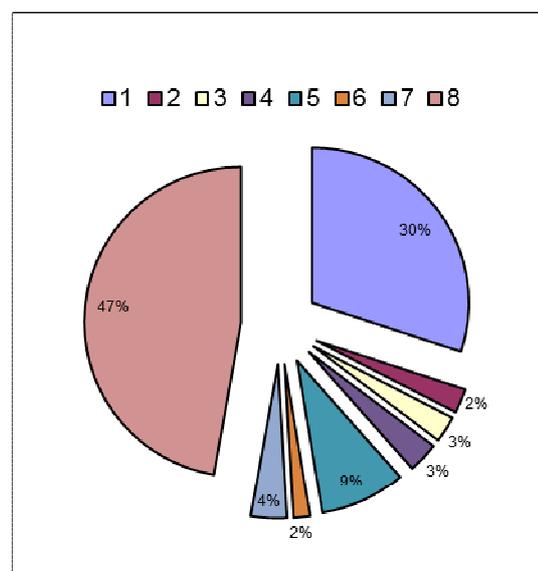


*FNGIR pour 18 037 € (fonds national de garantie individuelle de ressources) : compensation des pertes de recettes fiscales liées à la réforme de la taxe professionnelle pour les communes.

Dépenses d'investissement			en €
1	Remboursement des emprunts	20%	19 404
2	Remboursement prêt FFN	4%	3 669
3	Remboursement cautions aux locataires	0,30%	344
4	Frais étude PLU/Assainissement/Audit énergie/Aménagement villages	27%	26 429
5	Réfection pilier lavoir Maujoyet	3%	3 288
6	Travaux dans les chemins	11%	10 410
7	Eclairage public	1%	665
8	Autres installations (illuminations)	7%	6 302
9	Travaux dans les logements	1%	1 006
10	Installation de voirie (sécurité/panneaux)	22%	21 310
11	Matériel de bureau	4%	4 218
			97 045



Recettes d'investissement			en €
1	Remboursement TVA s/travaux 2014	30%	14 305
2	Subvention ADEME s/audit énergie	2%	1 205
3	Subvention pour achat défibrillateur	3%	1 300
4	Acompte subv. DETR aménagement	3%	1 517
5	Subv Amendes de police s/sécurité	9%	4 205
6	Dépôt caution logement	2%	800
7	Amortissement s/ tvx éclairage public	4%	1 758
8	Excédent d'exploitation capitalisé	47%	22 448
			47 538



- Le **BUDGET PRIMITIF** de l'exercice **2016** a été approuvé à l'unanimité :
PRÉVISIONS :

Section d'investissement :

Dépenses : 506 091 €

Recettes : 506 091 € (avec virement de la section d'exploitation de 214 446 €)

Section d'exploitation :

Dépenses : 449 554.75€ (dont le virement à la section d'investissement de 214 446 €)

Recettes : 449 554.75 € (avec reprise de l'excédent d'exploitation de 277 804.75 €)

Subventions qui seront versées par la commune en 2016	
ADAPEIM	80
COMITE MEUSE CANCER	80
ASCBBW	1500
Association Cardiologie Lorraine	80
Association VALENTIN	80
Ecomusée HANNONVILLE	80
Souvenir Français	80
Amicale des Donneurs de sang de Saint-Mihiel	80
Association des Paralysés de France	80
Handball Vigneulles	150
JUDO CLUB	150
Les Amis des Côtes	125
ADMR de Vigneulles	200
ACCA de Buxières	200
Groupe scolaire de Vigneulles (sortie en baie de Somme)	200
Souscription « forêt d'exception » (Guerre 14/18 - Souvenir français)	150
Mécénat statue à la mémoire des ânes (Guerre 14/18)	150
Association Sotrés et Potailoux de Chaillon	250
Les Restos du cœur	150
Association Mains et MerVeil' de Buxerulles (parents d'élèves)	150
DIVERS (en cas de besoin au cours de 2016)	350
TOTAL	4295 €

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX : Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer les taux des impôts locaux :

Nature des Taxes	Bases imposition pour 2016	Taux communaux en 2016	Taux moyens département en 2015	Taux des intercommunalités en 2015	Part revenant à la commune en 2016
habitation	318 400 €	8.55 %	23.96 %	12.56 %	27 223 €
foncier bâti	207 600 €	6.54 %	21.66 %	10.61 %	13 577 €
foncier non bâti	75 000 €	18.35 %	34.30 %	16.80 %	13 763 €
CFE	12 200 €	9.15 %		9.98 %	1 116€
				TOTAL	55 679 €

Demande de subvention au titre des « Amendes de Police » : Le Maire rappelle le projet « Sécurité routière » dont une première phase de travaux a été engagée en 2015. Il expose la poursuite de la résolution des points posant des problèmes de sécurité dans les villages de la commune et dans ce but indique les conclusions de la réunion du 15 mars 2016 avec les services du Conseil départemental de la Meuse /ADA de Commercy et la Direction Départementale du Territoire en Meuse. La consultation de ces institutions visait à recueillir leur avis sur les solutions à apporter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour faire réaliser :

- les aménagements prévus au projet sécurité 2016,
- charge le Maire de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Meuse dans le cadre du produit des amendes de police pour l'année 2016.

Utilisation du nom de la commune de Buxières : Le Maire explique que Monsieur Franck CREVATIN, habitant récemment installé 4, rue Grande rue à Buxières-sous-les-Côtes, est artisan couvreur et a une entreprise.

Il souhaite l'appeler « Buxières Toiture » et sollicite l'accord de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour utiliser le nom de la commune aux conditions suivantes :

- Le nom est utilisé pour « Buxières Toiture »,
- Cette appellation est uniquement destinée à l'entreprise de Monsieur CREVATIN,
- Monsieur CREVATIN s'engage à ne pas porter atteinte à l'image ou à la renommée de la commune,
- La présente autorisation est accordée à Monsieur Franck CREVATIN. En cas de changement, la présente autorisation est caduque.

Convention avec la SAFER : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de passer une convention avec la SAFER afin de permettre à la commune de connaître, sur un périmètre donné, toutes les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) également appelées « notifications de projets de vente », portées à la connaissance de la SAFER,

Les parties s'engagent à se communiquer toute opportunité de vente de terres agricoles dont elles auront connaissance. La commune s'interdira d'intervenir seule sur le marché foncier agricole sans concertation préalable avec la SAFER.

Cette convention permet l'accès au site internet Vigifoncier Lorraine.

Les frais encourus pour accéder aux modules « Veille Foncière » et « Observatoire foncier » du site Vigifoncier Lorraine » sont pris en charge par la commune pour un montant forfaitaire annuel de 250 € HT calculé au prorata correspondant à 1/12^{ème} pour la première année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte à l'unanimité que la commune signe cette convention avec la SAFER.

INFORMATIONS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : Suite à l'annulation par le tribunal administratif de Nancy des élections qui se sont déroulées les 22 et 29 mars 2016 dans notre canton, les électeurs du canton de Saint-Mihiel sont appelés à revoter **les 17 et 24 avril 2016** afin de désigner un binôme de candidats. Le scrutin sera ouvert à 8H et clos à 18H.

Comme à l'accoutumée nous faisons appel aux bonnes volontés pour assurer la garde des bureaux de vote pour ces prochaines élections.



CHANGEMENT DE JOUR DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DES SACS DE TRI : MERCREDI MATIN

Les ordures ménagères : le mercredi matin

Les sacs de tri : le mercredi matin de chaque semaine jours impairs.

Mais le 30 mars 2016 matin : ramassage des poubelles et des sacs de tri

Sortir les sacs le mardi soir.

Nous vous remercions de veiller à rentrer les poubelles au plus tôt après qu'elles sont vidées.

PLANTATION DE LA HAIE A L'ENTREE EST DE WOINVILLE :

L'équipe était prête pour planter le 7 mars dernier mais la neige en a décidé autrement ! La plantation a donc eu lieu une semaine plus tard.

Côté nord-ouest, une charmille sur 25 m et un tilleul et deux merisiers. Côté nord-est, une haie sur 2 niveaux. En haut, une alternance composée avec nerprun purgatif, cornouiller mâle, groseille rouge, épine vinette, cerisier de Sainte Lucie, sureau noir, noisetier, troène commun, viorne obier par bandes de 10m. En dessous, on trouvera viorne obier, viorne mancienne, fusain d'Europe, noisetier, sureau noir, charme, églantier, cornouiller sanguin, groseille rouge, viorne mancienne, coronille par bandes de 10m. Un néflier près du panneau d'agglomération et à l'extrémité, deux buis au pied du calvaire. Le broyat va protéger du froid et de la chaleur et améliorer la structure du sol. Le Parc naturel régional de Lorraine nous a bien aidés : composition et plan de plantation de la haie et fourniture d'une partie des plants. Une convention a été passée avec chacun des propriétaires, privé et conseil départemental.

DES NOUVELLES DE MAXIMILIEN PERRIN, STAGIAIRE A LA COMMUNE

« Je suis en stage à la commune depuis le 1^{er} février et je travaille sur les fossés de la commune. Il m'a donc fallu d'abord les cartographier grâce à une campagne assidue de terrain, aidé par les membres du conseil municipal et des exploitants agricoles. Ensuite, mon but est d'estimer l'efficacité de chaque fossé sur le plan hydraulique et écologique. En effet, les fossés ont été créés pour l'évacuation des eaux et il faut donc vérifier qu'ils ne sont pas bouchés ce qui pourrait entraîner des inondations. De plus, ils peuvent jouer un rôle pour l'épuration de l'eau grâce notamment à certaines plantes. Pour mesurer cela, j'ai choisi d'inventorier les espèces bio indicatrices des fossés, c'est-à-dire celles qui renseignent sur la qualité de l'eau.

D'autre part, le réseau de fossés est un constituant essentiel de la Trame Verte et Bleue ou corridor écologique. Un corridor écologique est un « passage » qu'empruntent les animaux pour passer d'un milieu à un autre. Cela peut être une haie, un fossé, un ruisseau... Par exemple, en ce moment, les amphibiens effectuent une migration entre la forêt où ils ont passé l'hiver et les zones humides dans lesquelles ils viennent se reproduire. Ils ont donc besoin de passages sûrs pour cette migration et les fossés peuvent jouer ce rôle. Certains d'entre eux peuvent même être des lieux de reproduction. C'est pourquoi, je suis intéressé par vos observations de pontes ou de présences d'amphibiens.

Les œufs de grenouilles rousses en particulier sont facilement reconnaissables : ce sont de gros amas d'œufs transparents avec un point noir au centre. Ils sont gélatineux et agglutinés les uns aux autres.

De même, si vous voyez des fossés bouchés ou ayant un problème particulier, je suis intéressé par l'information.

Je suis aussi ouvert à vos questions et je vous transmets

mes coordonnées : perrinmaximilien88@gmail.com ; 06 20 91 78 18. »



QUI VEUT PARTICIPER AU SUIVI DES HIRONDELLES ?

Pas de printemps sans « Hirondelles ».

Le Parc naturel régional de Lorraine recherche des bénévoles pour suivre les Hirondelles. En effet, devant le constat de la diminution des populations d'Hirondelles, le Parc et plusieurs associations cherchent à suivre les évolutions de populations par l'inventaire des nids.

Objectif : sensibiliser le grand public et chercher ensemble des solutions via une démarche participative.

Des études ont montré une diminution de 21 % des effectifs d'Hirondelles de fenêtre sur les 10 dernières années. Face à cette situation, des associations locales ou nationales suivent les populations d'Hirondelles pour les évaluer, inventorier, localiser et protéger ainsi leurs habitats et leurs nids. Ce projet, intitulé « Pas de printemps sans Hirondelles », s'inscrit dans le temps en réunissant les énergies et les ressources des bénévoles afin que chacun puisse avoir accès à la connaissance et agir selon sa sensibilité.

Le Parc naturel régional de Lorraine propose donc aux habitants de son territoire de prendre le temps d'observer les Hirondelles et Martinets et de découvrir la localisation de leurs nids.

La démarche se déroule en collaboration avec des associations locales ou nationales comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : L'observatoire des Hirondelles, le Centre Permanent pour l'Initiation à l'Environnement de Meuse (CPIE) : Enquête d'Hirondelles, l'association HIRRUS : Inventaires et baguages, Lorraine Association NATURE (LOANA) : suivi des Hirondelles de rivage, les Sonneurs de la Côte : inventaires exhaustifs sur la commune de Pagny-sur-Moselle, l'association TORCOL, et le COL (Centre Ornithologique Lorrain).

Si vous connaissez d'autres associations susceptibles d'être intéressées, vous pouvez en informer le Parc naturel régional de Lorraine.

Une réunion publique est organisée pour présenter plus précisément les espèces, la démarche et l'organisation des inventaires **le mercredi 27 avril 2016 à 18h00 - salle communale de Buxières-sous-les-Côtes.**

Les habitants des communes environnantes sont également invités à y assister.

Contact : Arnaud Brasselle

Tél. : 03 83 84 25 39 arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com

DEPISTAGE DU CANCER :

Une réunion de formation et d'information sur les **dépistages organisés du cancer colorectal et du cancer du sein**, se tiendra le **jeudi 31 mars 2016 à 9h30 à Saint-Mihiel** (salle Saint-Michel, place du Sahara, *salle au-dessus du gymnase Saint-Michel*) animée par Véronique Rivière-Simonet, Médecin Directeur de l'Association Meusienne de Prévention Médicale.



Odile BEIRENS